

Grand Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Que portes-tu là ? lui demanda Pandore, l'œil sévère.
— De la farine, répondit l'enfant, qui ne savait rien de l'ordonnance fédérale.
— De la bonne ? reprit le gendarme, d'un ton patelin.
— Oui, c'est de la fleur.
— Combien en as-tu acheté ?
— Cinq kilos.
— Où ?
— A la Sapinière.
— Bon bon ; et comment t'appelles-tu ?
— Denis Marion.
— Ah ! Es-tu peut-être le fils de l'horloger Marion ?
— Oui, m'sieu.
— Bien, tu peux continuer ton chemin.

Voici un beau procès-verbal ! pensa le gendarme. Ce n'est pas la peine que j'aie à discuter à la Sapinière ; il n'y a rien à faire avec les Fauvez, ce sont des intransigeants, et je n'ai pas envie de me chicaner avec eux. Ils m'en voudront terriblement quand ils sauront que c'est moi qui les ai dénoncés ; cela ne m'amuse pas beaucoup, mais je dois faire mon devoir.
Au lieu de continuer sur la Sapinière, le gendarme se rendit aussitôt chez le syndic où il libella son procès-verbal, qu'il laissa entre les mains de l'officier de ravitaillement.

Le syndic n'osa rien dire au gendarme de l'ennui qu'il éprouvait de recevoir un procès-verbal contre le père de Claudine ; il en donna donc décharge à l'officier de paix et le congédia un peu brusquement.

Quinze jours après, tout le village et les environs savaient que le meunier Fauvez, à la Sapinière, avait été frappé d'une amende de cinq cents francs pour avoir vendu, sans carte, une certaine quantité de fleur de farine.

Le meunier va se fâcher contre moi, pensa le syndic bouleversé, et c'est Simon qui pourrait bien en supporter les conséquences. Il faut que j'aie le voir pour lui expliquer la chose. Quand il saura que c'est le gendarme qui l'a pincé et a fait le procès-verbal, que j'étais obligé de faire suivre, il comprendra peut-être que je n'y suis pour rien. Le père s'en ouvrit à son fils qui l'approuva entièrement.

— Oui, père, ta démarche est nécessaire pour écarter tout soupçon et mettre la chose au point ; tel que je connais le père Fauvez, il faut le prendre par la « bonne », sans quoi tout est flambé ; il serait même capable de me fermer sa porte au nez, et je l'avoue que ça m'ennuierait joliment.

— Je comprends, répondit le père tout songeur. Aussi, pas plus tard qu'après-dîner, je vais à la Sapinière et j'espère bien que tout s'arrangera.

Dès qu'il eût diné, le syndic prit le chemin de la Sapinière, en fumant sa pipe. Le temps était beau, le printemps avait fleuri les vergers, où les oiseaux s'en donnaient à cœur-joie ; le ravin de la Sapinière était d'un vert frais et velouté, le moulin faisait entendre au loin son joyeux tic-tac.

Mais, au fur et à mesure qu'il approchait de la maison, le syndic sentait ses craintes grandir ; il lui semblait entendre déjà le bouillonnement de colère du meunier, en le voyant arriver à la Sapinière ; il eût bien préféré revenir sur ses pas et rentrer tranquille à Monterban. Mais il pensait à Claudine et au dépit de son fils, si les choses allaient se gâter.

Il n'était plus qu'à une centaine de pas du moulin. Il bourra sa pipe, la ralluma, et d'un pas résolu, il continua son chemin.

Le meunier sortait de sa maison quand le syndic y arrivait ; peut-être cette coïncidence était-elle voulue, et le père Fauvez, ayant vu venir de loin l'officier de ravitaillement, était-il sorti intentionnellement pour ne pas le recevoir chez lui, ce qui ne lui eût pas permis d'être aussi libre et aussi bref que dehors.

— Bonjour, Isaac, que dis-tu de bon ?
— Merci, tout de bon, rien de mauvais, et chez toi ?
— Chez moi, cela irait bien si Simon ne devait pas repartir la semaine prochaine pour le service, au moment où on aurait le plus besoin de lui.
— C'est embêtant, et je peux en dire autant avec mon Ulysse qui, après son école de recrues, devra filer à la frontière.

L'attitude impassible et indifférente du meunier renversait le syndic. Aurait-il pris la chose du bon côté, ce qui serait admirable, mais extraordinaire, ou bien cette attitude calme, si contraire à sa nature bouillante, ne serait-elle qu'une feinte ; le soleil avant l'orage, l'éclair avant le tonnerre !

— Dis donc, à propos, mon pauvre Isaac, je suis rudement ennuyé de ce qui t'est arrivé, et je suis venu spécialement pour te dire qu'au moins, je n'y suis pour rien.

— Ah ! tu n'y es pour rien ! C'est pourtant bien toi qui a fait le rapport ?

— Pas du tout ; j'ai dû le transmettre de force et bien malgré moi ; c'est le gendarme qui l'a établi et me l'a remis pour que je le fasse suivre.

— Pour moi, c'est « kif-kif », autant celui qui tient que celui qui écorche. Je ne t'en veux pas autrement pour tout ça, mais c'est égal, ça coupe tout droit nos relations de famille ; n'en parlons plus et tâchons d'oublier.

Ce disant, le meunier salua sèchement le père Michot décontenancé, et disparut dans le moulin, dont la porte se referma bruyamment.

L'orage avait éclaté comme une bombe ; il avait été court, sans coup de tonnerre ; mais les dégâts étaient désastreux ; c'était le rêve cher au lieutenant Michot qui venait de s'effondrer.

Le syndic rentra chez lui consterné et fit part à son fils de l'accueil défavorable qu'il avait reçu du meunier de la Sapinière, ajoutant qu'étant donné le caractère de ce dernier, il n'y avait pas grand chose à espérer d'un retour à de meilleurs sentiments.

Simon eut beau offrir à Fauvez de lui rembourser ses cinq cents francs, le pasteur d'intervenir, ainsi que quelques amis et parents du meunier, tout fut inutile ; jamais, tant qu'il vivrait, il ne consentirait qu'un Michot entrât dans sa famille, fût-il fils de syndic et lieutenant de dragons. C'était dit, une fois pour toutes.

Claudine en fut certainement peinée, car, bien qu'elle ne se fût pas encore très attachée à Simon Michot, elle ne pouvait s'empêcher de regretter le parti le plus avantageux qu'elle pouvait faire au village ; mais pour rien au monde, elle n'eût voulu aller contre le désir de ses parents, absolument intraitables sur ce chapitre. A moins que le temps, qui finit par cicatriser toutes les plaies, même celles du cœur, n'arrive à guérir la profonde blessure faite à celui du meunier.

Qui eût jamais pensé que la « carte de pain » put semer ainsi la discorde dans un paisible village et briser un beau mariage en perspective ! On en parlera longtemps à Monterban !

Les petites causes produisent parfois de grands effets.
SOLANDIEU.

BIBLIOGRAPHIES

La livraison de mars de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

Filippo Carli, L'évolution des révolutions. — Hector Nicole, La vie en Russie. L'école et l'enfant dans la Russie des Soviets. — Georges Eliot, Némésis. Nouvelle (troisième et dernière partie). — Maurice Bonnard, Centenaire d'une controverse. Le doyen Curtat et le Réveil religieux vaudois. — Jacqueline de la Harpe, Saint-Benoit, Subiaco et le Mont Cassin. — Dr Alfred Rosselet, La lumière. — René Che-saux, La musique, le rythme et l'éducation. — Chroniques suisse allemande ; scientifique ; politique. — Table des matières du tome CI. — Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

Anciennes marches militaires suisses (1850-1870), de Fritsch Frères S. A., XZ — ? (é 11342) MFW cueillies et transcrites pour piano par M. Ch. Pflüger. Fritsch Frères S. A., éditeurs, Lausanne.

Avec sa ravissante couverture, voici un recueil qui rappellera de bons souvenirs à ceux qui étaient, il y a cinquante ans, des bambins courant derrière les musiques militaires. Marches fédérales, Marches de Lausanne, Marches du Collège, elles évoquent tout un passé. Bien sonnantes, elles entraîneront encore, de leur rythme allègre tous ceux qui, chez nous, ont l'amour des choses militaires et historiques.

Le Major Davel. — Pour la musique inédite de scène, des soli et des chœurs — sur le conseil de plusieurs personnalités musicales lausannoises — « La Muse » s'est adressée à M. Paul Miche, violoniste, professeur au Conservatoire de Genève, un artiste de grand talent qui s'est déjà révélé par plusieurs compositions très personnelles et du meilleur goût.

Sur six tableaux que comporte ce drame patriotique, il est nécessaire de brosser quatre grands décors nouveaux ; les maquettes ont été confiées à M. Fortuné Bovard, l'artiste-peintre lausannoise bien connu, qui illustre tant de romans de « chez nous » à succès et qui a fait de minutieuses recherches historiques. Ces toiles sont exécutées par M. Bovard lui-même et par M. René Almand, un autre artiste-peintre de notre ville. M. le municipal Rosset, directeur

de police, a bien voulu mettre la salle de la Gro-nette gracieusement à la disposition des décorateurs.

Le Major Davel s'annonce comme un gros succès.

Royal Biograph. — Le programme de cette semaine sera l'avant-dernière semaine du triomphe sans précédent « La Maîtresse du Monde » et l'époque qui sera présentée porte comme titre « La femme aux Millions », 4 actes des plus étonnants et qui remet face à face Han et le baron Murphy, dont le châ-timent est proche. Puis au programme encore « Le Vengeur », un superbe drame du Far-West en 3 actes supérieurement joué par l'audacieux et sympa-thique cow-boy Rio-Jim, un artiste dont le talent n'est plus à mentionner. A chaque spectacle les der-nières actualités mondiales présentées par le Bio-graph-Journal le même jour qu'à Paris. Dimanche 6, deux matinées à 2 h. 30 et à 4 h. 30.

Grand Théâtre. — Dimanche à 8 h., pour les adieux de la troupe de comédie : « Primrose », pièce en 4 actes de Fiers et Caillavet. Le 10 mars, première du « Tour du monde en 80 jours » avec le matériel du Théâtre du Châtelet, de Paris.

Kursaal. — Cette semaine : « Joséphine vendue par ses sœurs », opérette en 3 actes, musique de Roger, interprétée par Mmes Stany, Dumaine, Feitlinger et MM. Castelly, Lepersyn, Ridon, etc.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

A Madame Widmer-Curtat, présidente du Comité central de l'Association des Vaudoises, en remerciements sincères.

Merci ! du fond de notre âme !
Pour ces instants délicieux
Dont nous avons par vous, Madame,
Gardé le souvenir joyeux !

Votre voix si douce et prenante,
Votre réelle érudition,
Firent trouver l'heure charmante,
Pleine de sincère émotion.

Oh, puissent vos bonnes paroles,
Votre ardent amour du pays
Réagir sur l'esprit frivole
Que l'on voit régner aujourd'hui !

Que la Vaudoise libre et fière
Se réveille à votre voix,
Fasse aimer dans la Suisse entière
Notre cher « Costume Vaudois ».

Pour la Section de Genève :
M^{me} Emile VOLET.

La Section de Genève, grâce aux efforts de sa pré-sidente, M^{me} Emery-Veillard, compte déjà une ving-taine de membres portant le costume, une dizaine d'amies » et une demi-douzaine d'amies confédérées et d'amis. Bravo !

M^{me} Emery annonce, pour l'exposition de travaux manuels, un châle-mouchoir vaudois et une paire de mitaines crochétées de son invention, dont elle don-nera la description. Le point lui-même étant impos-sible à expliquer, elle fera quelques échantillons que le Secrétariat de l'Association tiendra à la disposi-tion des Vaudoises qui désireront crocheter elles-mêmes leurs mitaines.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard, 1

Vermouth NOBLÈSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.
J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.